

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
du mardi 21 juin 2016
à 14H00 à La Roche Bernard**

EXTRAIT DE DELIBERATION

Légalement convoqué le 1^{er} décembre 2015 pour une séance fixée au 24 mai 2016, le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine s'est réuni.

Constatant l'absence de quorum et conformément aux statuts de l'établissement, la Présidente a, le 2 juin 2016, convoqué à nouveau l'assemblée pour le 21 juin 2016, strictement pour le même ordre du jour.

Les délibérations ont donc été votées sans condition de quorum.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

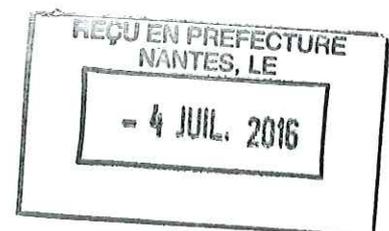
- Madame Solène MICHENOT, Conseillère Départementale d'Ille et Vilaine
- Monsieur Bernard LEBEAU, Conseiller Départemental de Loire Atlantique
- Madame Marie-Odile JARLIGANT, Conseillère Départementale du Morbihan
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Départemental du Morbihan

ABSENTS EXCUSÉS :

- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Départemental d'Ille et Vilaine
- Monsieur Roger MORAZIN, Conseiller Départemental d'Ille et Vilaine
- Monsieur Marc HERVÉ, Conseiller Départemental d'Ille et Vilaine
- Madame Françoise HAMEON, Conseillère Départementale de Loire Atlantique
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Départemental de Loire-Atlantique
- Madame Danielle CORNET, Conseillère Départementale de Loire Atlantique
- Madame Marie-Hélène HERRY, Conseillère Départementale du Morbihan
- Monsieur Yannick CHESNAIS, Conseiller Départemental du Morbihan

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA SÉANCE :

- Monsieur Jean Luc JEGOU, Directeur Général des Services, IAV.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.
- Monsieur Didier COULOMBEL, Payeur Départemental de Loire-Atlantique, Comptable de l'INSTITUTION D'AMÉNAGEMENT DE LA VILAINE.



Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, la Présidente ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du mardi 21 juin 2016
à 14H00 à La ROCHE BERNARD

2 RESSOURCES:

Guide pratique de la VILAINE : Editions 2016 à 2018: tarifs des encarts publicitaires

Depuis 2012, l'Institution d'Aménagement de la VILAINE fait réaliser chaque année un « Guide pratique de la VILAINE », tiré à 8000 exemplaires en langue française et 1000 exemplaires en langue anglaise.

Ce guide est diffusé gratuitement dans les ports, les offices de tourisme et chez les loueurs de bateaux concernés.

Il présente toutes informations utiles à la navigation en VILAINE, et comporte divers encarts publicitaires à des annonceurs, gestionnaires de ports ou entreprises.

Une mise en concurrence d'imprimeurs va être prochainement organisée à cet effet (pour mémoire le coût des 9000 exemplaires s'est élevé à 7 986 € en 2015).

Il est donc proposé au Conseil d'Administration de fixer les tarifs des encarts publicitaires pour les éditions 2016, 2017 et 2018, étant précisé que ceux-ci figureront dans l'édition française, mais aussi dans l'édition anglaise (ce qui n'était pas le cas auparavant).

NANTES, LE
- 4 JUL. 2016

Type d'encarts	Nombre disponible	Tarif 2015 Edition française	Proposition d'augmentation		
			+ 5%	+ 8%	+ 10%
Ports en pages intérieures (ARZAL-LA ROCHE BERNARD- BEGANNE-REDON)	4	500 €	525 €	540	550
Haltes nautiques pages intérieures (RIEUX et SAINT DOLAY)	2	250 €	262.50 €	270	275
Autres annonceurs pages intérieures	11	250 €	262.50 €	270	275
4 ^{ème} de couverture					
2 ^{ème} et 3 ^{ème} de couverture	1	400 €	420 €	432	440
Offices du tourisme (Arc Sud Bretagne et REDON)	2	300 €	315 €	324	330
	2	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
	Recettes attendues	6 250 €	6 562.50€	6 750€	6 875€

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration à l'unanimité :

- décide de retenir pour les éditions 2016 à 2018 les tarifs 2015 augmentés de 10% pour les encarts publicitaires des 9000 exemplaires éditions française et anglaise
- charge la Présidente d'effectuer toutes démarches et signer toutes pièces afférentes

Pour extrait conforme
La Présidente,

Solène MICHENOT

